

Proche,

Efficace,

Solidaire...

- Janvier 2021 -



Edito : Avec cette nouvelle année qui s'ouvre, il est de tradition de présenter ses meilleurs vœux... Si nous le faisons chaleureusement, l'expérience de l'année écoulée démontre avec force que la parole magique n'existe pas... Non, il ne suffit pas de se souhaiter le meilleur pour qu'il se réalise... Ce n'est certes pas une nouveauté, mais cela nous apparaît de façon encore plus accrue cette année avec le cumul de crises traversées sanitaire, sociale et environnementale... Aussi, pour cette année 2021...

Nous souhaitons que les aléas et les accidents de la vie vous épargnent ainsi que vos proches, surtout, nous formulons le vœu que le plus grand nombre d'agents, de salariés, de citoyens prennent leur part face aux crises rencontrées, pour élaborer et conquérir de nouveaux droits protecteurs pour tous.

Non, ces crises ne sont pas des fatalités.

Oui, nous croyons dans la force du collectif pour proposer et agir en solidarité.

Alors, pour bien commencer cette nouvelle année nous vous présentons dans cette feuille de Chou quelques-unes des propositions que nous portons à la CGT pour le progrès social au département des Yvelines. Ces propositions non-exhaustives sont mises en débat et seront enrichies du retour du personnel et de vos réflexions.

Bonne lecture à tous, prenez soin de vous... et des autres !



SOMMAIRE :

- p.2 : Quelques négociations en cours...
- p.3 : Rémunération : *Propositions CGT...*
- p.3 : Emploi : *Propositions CGT...*
- p.4 : Déroulement de carrière : *Propositions CGT...*
- p.5 : Plan seniors : *Propositions CGT...*
- p.6 : Finances départementales : *Propositions CGT...*
- p.6 : 10 % pour le service public : *Les propositions nationales CGT,*
- p. 7 : Retraite : *Des élections en mars 2021 à forts enjeux pour nos droits...*

Nous vous présentons dans cette Feuille de Chou quelques-unes des propositions que nous portons à la CGT pour le département des Yvelines. Ces propositions sont non-exhaustives, nous les mettons en débat et pourrons les enrichir de vos retours, remarques, réflexions, propositions...

Quelques négociations en cours...

Des négociations sont engagées et/ou programmées avec la collectivité sur certains sujets. Nous vous exposons ici les thématiques qui font l'objet d'un groupe de travail et de concertation avec les représentants du personnel et de la collectivité. Nous avons des propositions concrètes pour chacune de ces thématiques et avons pu d'ailleurs communiquer sur certaines d'entre elles sur notre site internet :

<http://cd78.reference-syndicale.fr/>

Vous pouvez notamment y retrouver 12 de nos propositions concernant le télétravail.

Les négociations en cours ou programmées portent sur les sujets suivants :

- Télétravail
 - Dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes.
 - Plan de mobilité
 - Dialogue social (à la demande de l'intersyndicale CFE-CGC, CGT, FA et FO)
 - Lignes Directrices de gestion RH
- **Sur tous ces sujets nous vous renvoyons sur notre site internet CGT et nous nous tenons à votre disposition pour en échanger.**



Rémunération

Quelques-unes des propositions CGT...

- **Encadrement équitable et en transparence du régime indemnitaire pour tous :**
Instauration de règles équitables, objectives et transparentes des évolutions du régime indemnitaire.
- **Instauration d'une commission de recours sur prime :**
Création d'une commission de recours sur prime (attribution du CIA, positionnement IFSE...).
- **Réévaluation salariale des salariés précaires :**
Mise en œuvre d'une prime de précarité pour les agents en CDD
Garantie d'évolution salariale pour les agents en CDD renouvelé ou en CDI
Rémunération de base adossée en cohérence avec les grilles des fonctionnaires
Revalorisation salariale des assistantes familiales (frais de déplacement, prime d'ancienneté, maintien de salaire garantie lors d'enquête administrative...)
- **Déroulement de carrière garantie pour les fonctionnaires :**
Le plan de promotion doit garantir un déroulement de carrière pour tous (cf. propositions p. 4).



Emploi

Quelques-unes des propositions CGT...



- **Plan de remise à niveau des effectifs :**
De nombreux services travaillent sous tension. Cela s'observe tant dans les services du Conseil Départemental que dans ses établissements publics et les services externalisés (EPI 78-92, foyer enfance, C'Midy...). Nous proposons qu'une étude neutre soit menée en lien avec le personnel et leurs représentants sur la situation de l'emploi dans les services. Cette étude aura pour objectif la mise en œuvre d'un plan de remise à niveau des moyens humains nécessaire au bon fonctionnement des services fonctionnels et de l'ensemble des missions au service de la population.
- **Anticiper les départs et accélérer les remplacements :**
Trop fréquemment nous observons suite à des départs (mobilité interne, externe, retraite...) des délais de vacances de poste longs, qui s'assimilent même parfois à des gels de poste avant suppression de celui-ci...

Nous proposons que la règle soit le remplacement systématique des départs et dans des délais brefs.

- **Rendre attractif les postes en souffrance :**
Une étude doit être menée dans le cadre de la Gestion Prévisionnelle des Effectifs pour repérer les postes où une difficulté de recrutement se pose.... C'est particulièrement le cas pour les médecins territoriaux. Ces postes sont trop fréquemment vacants faute de postulant mais aussi faute d'une politique du personnel attractive (condition de travail, régime indemnitaire, avancement de grade garantie etc...). C'est également le cas pour les assistants familiaux, où de nombreuses voies d'améliorations pourraient accroître la fidélisation et l'attractivité sur ces postes (rémunération, prime d'ancienneté, présomption d'innocence, reconnaissance professionnelle, droit au repos...).

Déroulement de carrière

Quelques-unes des propositions CGT...

- **Un véritable déroulement de carrière :**

Des ratios d'avancements de grade qui tendent vers les 100 % autant que possible et un ratio minimum garanti d'au moins 30 % pour chaque filière dès 2021.

Un avancement de grade automatique pour tous les lauréats d'examens.

Autant de promotions qu'il y a de postes ouverts et pour le calcul du nombre de promotion possible.

L'application systématique du mode de calcul le plus favorable, notamment par l'application de la clause de sauvegarde

- **Un plan de promotion en transparence :**

Un plan de promotion avec communication aux agents éligibles de tous les éléments qui les concernent (répartition des points, avis managérial...) et retour à la ligne managériale des arbitrages motivés.

- **L'objectivité :**

La prise en compte de critères objectifs pour les avancements de grade par l'attribution de points prenant en compte l'ancienneté, les concours, les formations et les départs à la retraite.

La revalorisation des points attribués pour la réussite à l'examen.

Un avis managérial en transparence garanti pour tous les agents.

La suppression des points DGA et DGS car trop éloignés de la réalité de terrain.



- **Un plan de titularisation et de déprécarisation :**

La mise en place d'un plan de titularisation pour tous les agents non-titulaires et vacataires employés sur des postes permanents. Nous proposons que ce plan permette aux agents concernés, qui le souhaitent, d'intégrer le statut général des fonctionnaires, par transformation de leur poste de non-titulaire en poste de titulaire. Cela devra se faire sans réduction de salaire, avec reprise intégrale de l'ancienneté et dans un corps ou un cadre d'emploi correspondant aux qualifications et compétences et éventuellement aux diplômes exigés pour exercer la mission tenue.

Ce plan devra également prévoir, la réduction drastique du recours au recrutement des non-titulaires et des vacataires, ainsi

que la mise en place d'outils pour en assurer le contrôle et la transparence avec les syndicats.

En complément de ce plan, nous proposons de négocier de nouveaux droits pour les non-titulaires (prime de précarité, évolution salariale garantie, reconnaissance de la qualification opposable et cohérente avec les grilles des fonctionnaires...).

Nous portons également des propositions d'améliorations spécifiques pour les agents en contrats aidés (formation et accès à l'emploi) et pour les assistants familiaux.

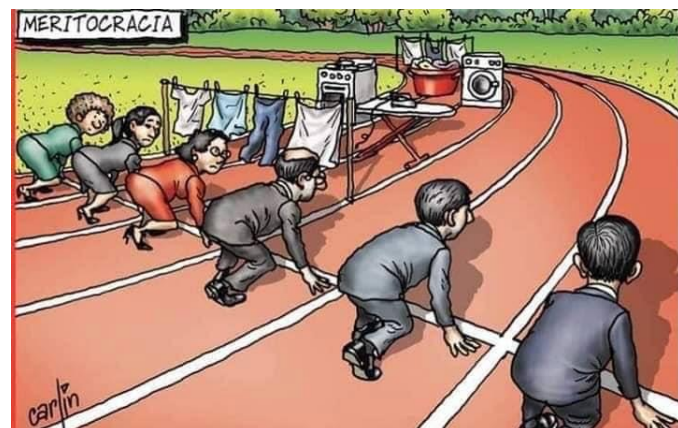
- **Égalité Homme – Femme :**

L'élaboration d'un rapport de situation comparée (RSC) de la situation des hommes et des femmes dans notre collectivité et ses établissements publics.

La mise en œuvre d'un plan d'action pluriannuel négocié sur la base du RSC.

Nous avons élaboré de très nombreuses

propositions sur ce sujet et rédigé un dossier de 6 pages à ce propos accessible sur notre site internet.



Plan « Senior »

Quelques-unes des propositions CGT...

- **Créer une cellule retraite en DRH :**

- Création de postes de Chargée de conseil et d'accompagnement individuel des agents dans la préparation de leur départ à la retraite (information sur les droits, préparation du dossier retraite, coordination avec les acteurs pour le déroulement de carrière, les éventuels aménagements de postes, les formations etc...).
- Création de poste de Chargée de la GPEC spécifique des « seniors ». GPEC = Gestion Prévisionnelle des Effectifs de l'Emploi et des Compétences.

- **Mettre en œuvre des formations spécifiques**

- « préparation à la retraite » visant plusieurs objectifs :
 - Informations sur la retraite
 - Faciliter et accompagner la reconstitution de carrière
 - Préparer sa retraite et organiser sa nouvelle vie
 - Organiser le départ à la retraite...

- **Développer les formations**, en lien avec la GPEC.

La formation apparaît comme un outil privilégié de la reconversion professionnelle et du maintien des performances des séniors. En effet, la formation est véritablement efficace si elle se déroule tout au long de l'activité professionnelle et non seulement à l'occasion d'une prise de poste ou d'une titularisation.

- **Garantir la protection** de tous les agents ayant des restrictions médicales ou maladies professionnelles dues à la pénibilité au travail.

- **Engager un axe de travail préventif** pour améliorer l'environnement professionnel dans la mesure où l'allongement de la vie conduit à une augmentation des problèmes de santé.



- **Garantir le respect des visites médicales** obligatoires pour tous les agents de + de 50 ans.
- **Faciliter les aménagements de poste** (y compris par le télétravail)
- **Faciliter les aménagements du temps de travail** (y compris par le temps partiel sur autorisation).
- **Anticiper le remplacement de tous les départs à la retraite.**
- **Inform**er l'ensemble des agents des enjeux et des dispositifs retenus dans le cadre de la communication interne.

Finances Départementales

Quelques-unes des propositions CGT...

- **Dégager les moyens financiers nécessaires pour une remise à niveau des moyens et des conditions de travail au service des Yvelinois :**

S'affranchir sur une année de la règle inique de gestion des grandes collectivités qui contraignent à limiter l'augmentation du budget de fonctionnement à 1,2 %. En effet, notre département souffre de cette loi injuste et déconnectée de la réalité de terrain en appliquant un même principe à toutes les collectivités sans prise en compte ni des réalités de territoires, ni des besoins de la population, ni de l'existant. En l'occurrence, lorsque cette règle s'est appliquée, dans les Yvelines nous étions le département avec la plus faible dépense de

fonctionnement par habitant et le moins grand nombre d'agents départementaux par habitant.

Cette règle telle qu'elle est appliquée nous condamne donc à rester ad vitam le département avec le moins de moyens pour fonctionner et répondre aux besoins de la population.

Pourtant, les moyens existent puisque nous sommes un département qui dégage à la fois une forte capacité d'investissement et qui est excédentaire ! Il suffirait d'une année de remise à niveau pour repartir sur des bases de calcul saines.

Cela permettrait de mettre en œuvre les propositions que nous portons sur une première année, puis de les faire perdurer les années suivantes.

- ⇒ **Il en va de l'intérêt de notre collectivité, de nos conditions de travail, de la population yvelinoise et de répondre aux enjeux environnementaux.**

- **Conditionner toute aide publique directe ou indirecte à des engagements contraints en matière d'emploi et d'environnement.**



Campagne nationale CGT

10 % pour le service public...

Pour répondre aux besoins de la population, parce que les attaques concernent toute la fonction publique et qu'il est nécessaire d'y répondre globalement, les fédérations CGT de la Fonction publique de l'Etat, de la Fonction publique hospitalière et de la Fonction publique territoriale ont décidé conjointement d'engager cette campagne pour des mesures d'urgence :

- **10 % de temps de travail en moins :**

Cette revendication confédérale CGT concerne autant le public que le privé, cela correspond à un temps de travail hebdomadaire de 32 heures pour permettre de travailler tous et de travailler mieux.

- **10 % d'effectif en plus :**

Cela correspond à la création de 500 000 emplois pour le service public après des années d'austérité et de restriction en matière d'effectifs, avec des conséquences dramatiques sur les conditions de travail et pour le niveau de service rendu à la population.

- **10 % d'augmentation indiciaire et salariale :**

Cela permettrait de rattraper les pertes accumulées depuis juin 2010 et le début de la politique de gel de la valeur du point, mais également à revaloriser les carrières des filières à prédominance féminine, première étape significative pour réduire les inégalités salariales entre les femmes et les hommes.



10%
Maintenant

Retraite

Des élections en mars 2021 à forts enjeux pour nos droits...

Les élections pour le renouvellement du Conseil d'Administration de la CNRACL auront lieu entre le 1er et le 15 mars 2021. Ces élections concernent directement l'ensemble des retraités de la CNRACL et des agents publics titulaires, par extension nous sommes tous concernés.

Des élus CGT au Conseil d'Administration CNRACL, c'est efficace :

La CGT agit au sein du conseil d'Administration pour le développement de plans de prévention des risques en matière d'accidents de service et de maladies professionnelles.

Vos élus CGT défendent les barèmes et les allocations du Fonds d'Action Sociale en aide aux retraités les plus démunis.

Ces aides interviennent dans les domaines suivants :

- le maintien à domicile, la dépendance, le handicap,
- les dépenses spécifiques (santé, énergie, scolaires, équipements ménagers...),
- les dépenses ponctuelles liées à de graves difficultés.

Vos élus CGT agissent pour améliorer les avantages des actifs et des retraités.

Le résultat de la CGT à ces élections sera déterminant pour donner du poids à nos propositions pour une retraite juste pour tous !



La retraite un enjeu majeur qui nous concerne tous :

Ces élections revêtent une importance très particulière.

En effet, alors que le gouvernement avait dû reculer devant l'intense mobilisation de l'hiver dernier pour la défense des régimes spéciaux, le voilà de nouveau, aujourd'hui, à l'offensive pour la mise en place de son régime de retraite inégalitaire. Hier comme aujourd'hui et pour demain :

La retraite par point, on n'en veut ni pour nous, ni pour nos enfants !

La CGT revendique la prise en compte dans le calcul des droits à la retraite des périodes d'études, de formation, d'apprentissage, d'activité professionnelle ou d'inactivité forcée (chômage, recherche d'un premier emploi) avec une prise en compte de la pénibilité. Nous demandons également l'intégration des primes dans la rémunération indiciaire pour une prise en compte intégrale sur les droits à la retraite.

La CGT revendique et se bat pour un droit ouvert à partir de 60 ans, qui doit rester une priorité absolue, une pension avec un taux de remplacement net minimum de 75% pour une carrière complète avec aucune pension de retraite qui ne doit être inférieure au SMIC revendiqué par la CGT.

**Votez CGT en mars aux élections CNRACL,
Votez pour vos droits, pour votre avenir...**

Ensemble, nous sommes plus forts, Rejoignez-nous !



Bulletin de contact et de syndicalisation :

Je souhaite : me syndiquer prendre contact participer à une formation accueil

Nom – Prénom :

Adresse personnelle :

.....

Service :

Téléphone : Email :

**Bulletin à retourner à : Syndicat CGT Hôtel du Département 2, place André Mignot
78000 Versailles. Mail : cgt@yvelines.fr, Tel 06.71.78.55.10.**